

Front unique ouvrier pour la régularisation de tous les sans-papiers !

Avec la récession capitaliste, le monde s'est fermé aux réfugiés et des millions de travailleurs se retrouvent à la rue. Parmi eux, de nombreux immigrés alors que d'autres sont séquestrés dans « *des centres de détention* », comme sur l'île de Lesbos en Grèce où 32 000 personnes survivent entassées dans un camp prévu pour 6 000 places. L'UE a décidé une rallonge budgétaire de 350 millions d'euros pour que Frontex « *maintienne l'ordre à la frontière extérieure grecque* » (Ursula von der Leyen, 5 mars). En France, si les titres de séjour ont été prolongés de 6 mois et les demandes d'asile de 3 mois, les salariés n'accèdent à aucune aide (chômage partiel, aides sociales, CAF...). Pour les travailleurs non-déclarés, le chômage frappe sans indemnités, ce qui leur interdit de payer leur logement et oblige pour manger à recourir à la charité (Restos du cœur, etc.). Ce ne sont pas les récents centres d'hébergement (2 000 places ont été créées, souvent dans des gymnases alors que les hôtels sont vides !) qui peuvent désengorger le Samu social (115).

Toutes les mesures anti-immigrés sont maintenues : une arrestation policière peut conduire au centre de rétention administrative (CRA) et donc à l'expulsion. Avec Macron et Castaner, les CRA sont ouverts alors qu'ils concentrent des centaines de travailleurs, détenus mais inexpulsables puisque les frontières de l'UE avec les autres pays restent fermées. Évidemment, les CRA n'ont pas reçu un nombre suffisant de masques, de tests et de soins ; ils constituent donc des foyers potentiels du coronavirus comme c'est le cas à Mayotte. Pour les lycéens qui ont atteint 18 ans, aucune procédure de régularisation n'est possible.

Les travailleurs étrangers avec ou sans papiers étaient très surreprésentés en « première ligne » durant le confinement : hôpitaux (dont des milliers de médecins étrangers mal payés), maisons de retraites, aide à la personne, gardiennage, agriculture, abattoirs, manutention, nettoyage... mais Macron n'a jamais eu un mot pour eux. Au Portugal, des droits de séjour sont octroyés jusqu'à fin juin. En Italie, les travailleurs migrants travaillant dans l'agriculture sont régularisés pour les prochains mois.

En mai, des milliers de manifestants ont brisé, comme les soignants de plusieurs hôpitaux, l'interdiction de manifester. Dans les entreprises, dans les quartiers populaires, les travailleurs sans-papier partagent le sort des autres exploités. Plus que tous les autres, ils vivent dans la terreur de la police, ce qui les contraint à accepter des salaires et des conditions de travail qui affaiblissent toute la classe ouvrière.

Solidaires était la seule confédération à avoir soutenu la manifestation du 30 mai. Depuis, la CFDT et la CGT se sont prononcées dans la presse pour la régularisation, mais on attend toujours la position de FO et de l'UNSA. Des députés PCF et LFI ont également pris position dans ce sens, mais on attend toujours celle du PS.

De plus, les organisations de masse de la classe ouvrière (syndicats, partis d'origine ouvrière) ne doivent pas seulement soutenir, elles doivent aussi agir et mobiliser, ensemble, avec tous les moyens dont elles disposent, pour :

- le droit de manifester sans pression et répression policières,
- le droit d'entrée des réfugiés victimes des guerres et des persécutions,
- la régularisation de tous les travailleurs et étudiants présents,
- la fermeture des centres de rétention et la réquisition des hôtels et des logements vacants

pour héberger toutes les personnes sans logis,

- le retrait de toutes les procédures judiciaires contre ceux qui aident bénévolement les migrants,
- l'abolition de toutes les lois contre les immigrés,
- les mêmes droits pour tous les travailleurs,
- le droit de circulation dans toute l'UE et dans le monde entier pour tous les travailleurs et étudiants !

17 juin 2020

